

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Débat du mercredi 17 décembre 2003

QUESTION N° 13

PROFESSEURS : - Cette discussion ne sert à rien ; les élèves en difficulté n'ont rien à faire au collège.

- Il faut se poser la question de ce qu'est un élève en difficulté : le terme ne veut rien dire en soi. Il y a des élèves déficients intellectuellement, des jeunes révoltés, ceux qui ont des problèmes familiaux, sociaux, etc.

- L'activité des SEGPA devrait être élargie, de façon à ce qu'elles accueillent davantage d'élèves du collège. Des élèves qui relèveraient de SEGPA ne sont pas signalés par les enseignants du primaire.
- Par ailleurs, de plus en plus d'élèves se trouvant en SEGPA relèvent d'IME.

PARENT : Il ne faut pas oublier les enfants qui arrivent en 6^e sans savoir lire, et aussi que certains élèves s'épanouissent dans d'autres structures, comme il en existe dans des établissements privés (maintien des 4e Technologiques par exemple).

PROFS : - On peut aussi devenir en difficulté à la suite de certaines circonstances. De toute façon, il est nécessaire d'avoir moins de 25 élèves par classe.

- On veut trop favoriser l'enseignement intellectuel, alors que beaucoup d'enfants ne sont pas faits pour cela. On revient toujours au problème du collège unique.
- Il ne faut pas toutefois faire du déterminisme en fin de 5^e. Les élèves peuvent évoluer. Il est dommage d'aller trop tôt vers des études « utiles », à vocation purement professionnelle.
- Pour certains élèves, la 4^e et la 3^e technologiques sont des chances, cela ne veut pas dire les enfermer.

- Ce qui ne facilite pas les choses, c'est que la démarche n'est pas la même à l'école primaire et au collège : dans le primaire, on a un réseau d'aide, on a le temps d'échanger. Les élèves de CLIS, par exemple, peuvent être intégrés à certains moments dans les classes. Les structures évolutives sont intéressantes.

- De plus, il y a un manque de formation en IUFM pour la prise en charge des élèves en difficulté. En outre, les formations ne vont pas dans le sens de la pratique concrète (arts plastiques, par ex.).

PARENT : Une difficulté peut être ponctuelle, et le passage en 6^e est un grand pas. Il faut voir comment mettre en place au collège des structures, des moyens d'individualisation, des dispositifs. Par ailleurs, faire venir davantage d'intervenants extérieurs, faciliter l'ouverture sur le monde, plutôt que d'instaurer des « filières ».

PROFS : - En fait, un exemple d'intégration existe avec la CLAD, mais cela est difficile sur le plan concret, pour les élèves comme pour les enseignants.

- Ce qui est très utile, ce sont les études dirigées, qui permettent d'aider les élèves, en particulier ceux qui ne peuvent l'être à la maison. Quant aux IDD, le bilan est décevant, car les élèves en difficulté ou peu motivés le restent. De plus, il y a eu perte d'horaire.
- Il faut déplorer aussi une baisse du nombre d'instituteurs spécialisés.
- Dans la mesure où les programmes ne changent pas, il y aura de plus en plus d'élèves en difficulté, puisqu'il faut aller de plus en plus vite.
- Si l'on garde le collège unique, il faut alors il faut remettre en cause toute la structure, quitte à sacrifier certaines matières pour certains élèves, car les emplois du temps sont trop lourds, il y a trop de choses à faire.
- En fait, on sait ce qu'est un élève en difficulté de façon globale. Ses difficultés, on les perçoit très vite, et il n'y a pas que les savoirs que l'on évalue. La vraie question à poser, c'est : pourquoi l'est-il ?
- L'idée d'un livret de compétences qui suivrait l'élève tout au long de sa scolarité permettrait de mieux définir encore ce qu'est un élève en difficulté.
- Pour mieux comprendre d'où peuvent provenir les difficultés d'un élève, la communication avec les parents est indispensable. Or, on ne voit jamais ceux que l'on voudrait voir. Il est vrai qu'il n'est pas facile d'entendre que son enfant va mal. Il faut reconnaître qu'au collège on manque de temps pour rencontrer les familles.
- Le rôle des SEGPA est essentiel. Il faut aboutir à ce qu'il y ait complémentarité et perméabilité avec le collège. Quant au nombre de places, il ne faut surtout pas le limiter.

PARENT : - Plutôt que remplacer la loi d'orientation de 89, il vaudrait mieux donner les moyens pour que celle-ci soit pleinement appliquée.

QUESTION N° 21

A. Les personnels ATOS

PARENT : - Les ATOS ont un lien particulier avec les élèves, ils font partie de l'équipe éducative. S'ils sont rattachés au Conseil général, pourront-ils garder le même rôle ? Les modalités de recrutement seront peut-être également modifiées ; or, tout le monde n'est pas apte à cette fonction, car les élèves sont des personnes. De plus, pourquoi ne pourraient-ils pas participer aux conseils de classes pour donner leur point de vue sur un élève ?

PROFESSEURS : - La décentralisation permet des expériences et le centralisme ne fonctionne pas. Si les collèges et lycées n'avaient pas été remis aux collectivités territoriales, ils n'auraient pas bénéficié des équipements actuels. Le problème est les différences entre les régions ou les départements.

- La présence des ATOS aux conseils de classes est à proscrire compte-tenu de ce qu'est un conseil. De plus, ces personnels risqueraient de perdre l'image qu'ils ont auprès des élèves. La présence de personnes supplémentaires dans les conseils peut entraîner des considérations psychologiques ou autres qui n'ont pas leur place.
- Ce qui est essentiel, c'est de favoriser la communication et de donner du temps pour l'écoute entre enseignants d'une part (concertation), entre tous les personnels d'autre part.

B. Les I.P.R.

PROFS : - Dans certaines disciplines, technologie par exemple, l'inspecteur ne vient pas, alors que les enseignants souhaitent sa venue.

Certains enseignants n'ont jamais été inspectés depuis leur début de carrière.

- Il y a un besoin de lisibilité quant aux missions des IPR et à leur recrutement.

Sont-ils encore directement rattachés au Ministère, ou le sont-ils aux Rectorats, comme cela semble être le cas. De plus, les inspecteurs le sont à vie ; on pourrait imaginer que, comme dans certains pays, ils redeviennent enseignants, de manière à avoir un contact réel avec les problèmes de terrain.

- Paradoxe : on demande aux enseignants d'accueillir des stagiaires, alors qu'ils n'ont pas été inspectés eux-mêmes.

- Il est nécessaire de revoir le recrutement et la formation des enseignants.

3 propositions fondamentales :

- PRESERVER LES S.E.G.P.A.
- DEGAGER DU TEMPS DE CONCERTATION DANS L'HORAIRE DES ENSEIGNANTS ET AMELIORER LEUR FORMATION.
- AUGMENTER LES MOYENS HUMAINS POUR L'ECOLE, EN PARTICULIER POUR LA PRISE EN CHARGE DES ELEVES EN DIFFICULTE.

